

St-Julien-lès-Montbéliard



Bulletin municipal 2024



AU SOMMAIRE

Editorial	Page 03
Gestion communale	Page 04
Mairie en bref	Page 05
Infos diverses	Page 06
Ça s'est passé en 2023	Page 08
Actualité de nos forêts	Page 09
Escapade gourmande	Page 10
Le conservatoire du pays de Montbéliard	Page 11
Le coin du recyclage	Page 12
Nos SIVU (Chaulière et Baumette)	Page 15
Place aux associations	Page 16
Environnement	Page 20
Les St Julien de France	Page 22
Métiers d'hier et d'aujourd'hui	Page 24
Jeux	Page 26
Le train de la vie	Page 28

Rédacteur en chef : Pétrequin Stéphane

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

Pétrequin Stéphane, Devaux Laurence, Zinck Florence, Luniaud Serge, Moine Dominique, Perrey Éric,
Pétrequin Jean-Mary, Hamel Amandine, Nétillard Denis, Pachot Colette, Bazin Hervé

Directeur de publication : Devaux Laurence

Le mot de la maire

En ce début d'année 2024, le Conseil Municipal et moi-même tenons à vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Cette année revêt une importance particulière pour diverses raisons. Tout d'abord, notre Agglomération PMA a été désignée Capitale Française de la Culture 2024. Les 73 communes de l'agglomération participeront chacune à cet événement en accueillant une animation culturelle axée sur le thème de la sobriété et de la transition écologique.

Par ailleurs, 2024 marque la mise en place de la REOMI (Redevance des Ordures Ménagères Incitative) dont l'objectif est de maximiser le recyclage de nos déchets. Avec l'introduction des bio-bornes pour les biodéchets en 2022, puis des bacs jaunes en 2023, nous nous sommes progressivement familiarisés avec le tri, sans pression, grâce au maintien des points R. Chaque foyer a reçu une facture "à blanc" en fin d'année 2023 et a ainsi pu évaluer son effort de tri.

À partir de ce début d'année, nous entamons la phase concrète de notre politique de tri avec une redevance autorisant 12 levées par an pour les ordures ménagères, aucune limitation pour la présentation du bac jaune et la suppression des points R (hors bio-borne et verre). N'hésitez pas à solliciter vos élus ou la Direction des déchets de PMA si vous avez des questions.

En 2023, notre commune a été recensée, montrant une population stable avec 166 habitants. On regrette cependant une diminution significative du nombre d'élèves scolarisés à l'école primaire de Sainte Marie, passant de 10 à 5 entre 2022 et 2023.

Durant l'année 2023, les décisions prises fin 2022 pour optimiser notre consommation d'énergie et réduire notre empreinte écologique ont été mises en œuvre, notamment l'isolation des combles de la mairie et l'extinction de l'éclairage public. Le remplacement des ampoules halogènes des lampadaires par des LED complétera ce dispositif et nous sommes confiants quant aux bénéfices à long terme de ces initiatives.

En ce qui concerne les travaux, le Conseil Municipal a lancé fin 2023 une nouvelle opération d'enfouissement des réseaux secs dans la grande rue, entre le carrefour du tilleul et la sortie du village en direction de Sainte Marie. Les travaux débuteront en février pour une durée de quelques mois. Cette démarche, visant à améliorer notre cadre de vie, bénéficiera du soutien du SYDED (Syndicat mixte d'Énergies du Doubs), d'Orange et de PMA et représentera certainement le dernier gros investissement d'ici la fin du mandat en mars 2026.

D'autres investissements nécessaires mais plus modestes en termes de coûts, comme des aménagements complémentaires visant à réduire la vitesse ou de petits travaux dans le logement communal, seront étudiés lors de l'élaboration du budget 2024.

Bonne année 2024 à toutes et tous

 Laurence Devaux

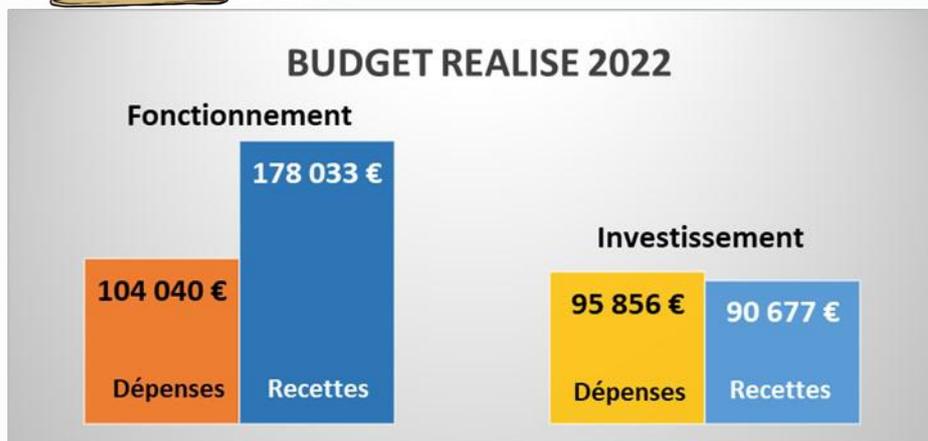
Gestion communale



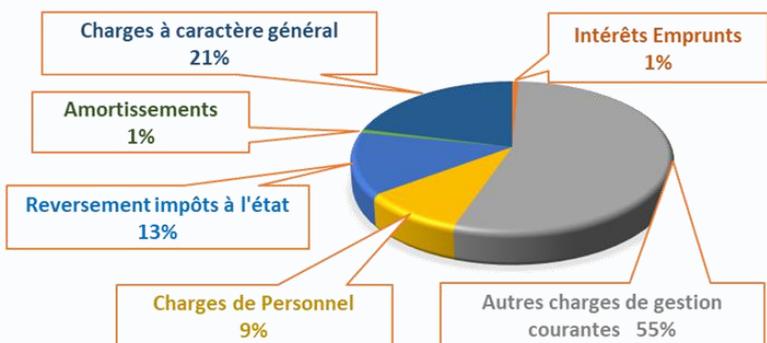
Le Compte Administratif :

Il retrace l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes d'une collectivité pour l'année écoulée.

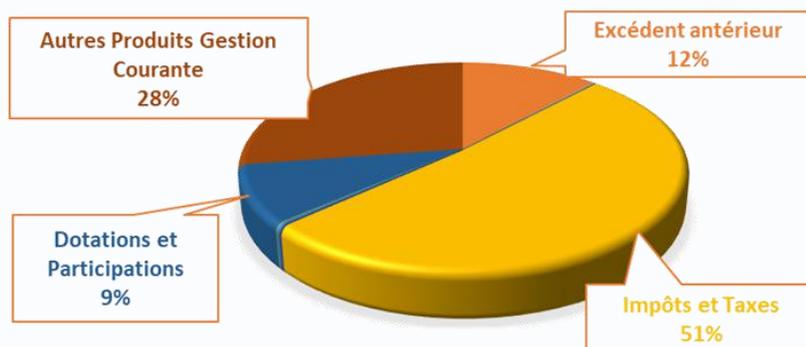
C'est le comptable du trésor public qui est chargé d'exécuter les dépenses et les recettes selon les indications du maire, mais il ne lui est pas subordonné et il est personnellement responsable sur ces propres deniers des opérations comptables de la commune.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



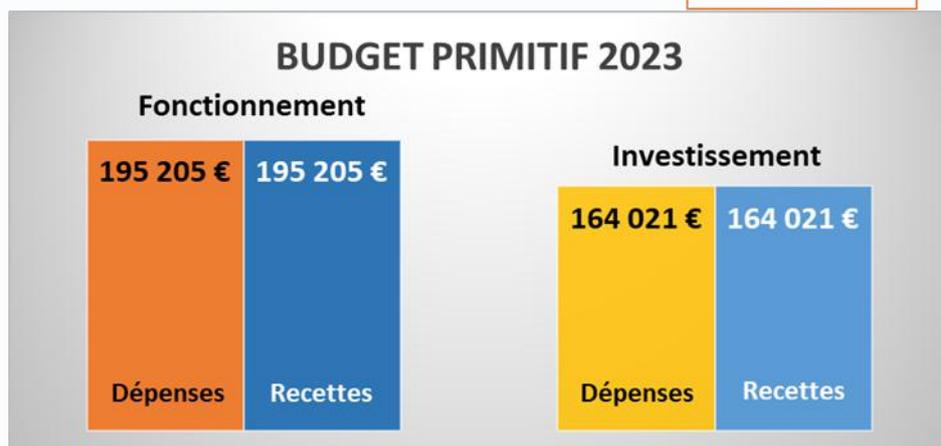
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



Le Budget Primitif :

Voté chaque année par le Conseil Municipal, il vient définir les orientations budgétaires et autoriser les recettes et dépenses de la commune sous le contrôle du Préfet. Les budgets des collectivités doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère avant le 31 Mars.

La structure d'un budget intègre différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent, toutes deux d'une colonne dépense et d'une colonne recette.



Mairie en bref

Horaires :

Ouverture secrétariat : Le mardi de 14h00 à 18h00
Le jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire : Le mardi de 17h00 à 19h00 et sur RDV

Contacts :

Tel. Mairie : 03-81-93-43-85

Mail Mairie : mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail secrétariat : secretariat-mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail commission fleurissement et environnement : delegue@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail commission communication : communication@saint-julien-les-montbeliard.fr

Site internet : www.saint-julien-les-montbeliard.fr

Panneau pocket



QR codes à flasher



Etat civil :

DÉCÈS

Mme Françoise, Jeanne BURTEY épouse de Philippe MONSINJON le 24 mars 2023 à TREVENANS,
Mme Jacqueline, Hermine DEBRIE veuve de Robert MONSINJON le 30 mars 2023 à TREVENANS

NAISSANCE

Nina MIKA le 24 avril 2023 à TREVENANS de Aurélien MIKA et Mélanie KROL.

Démarches

En Mairie

- Extrait d'acte de décès (pour les personnes décédées dans la commune uniquement)
- Extrait d'acte de mariage (pour les personnes mariées dans la commune uniquement)
- Extrait d'acte de naissance (pour les personnes nées dans la commune uniquement)
- Livret de famille
- Mariage
- Recensement, service national
- Demandes d'urbanisme

Sur <https://autorisations-urbanisme.agglo-montbeliard.fr>

- Les permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir
- Les certificats d'urbanisme

Sur le site www.service-public.fr :

- Une inscription sur les listes électorales
- Une demande de procuration

Sur le site www.ants.fr

- Une carte d'identité
- Un certificat d'immatriculation
- Un passeport
- Un permis de conduire
- Un permis bateau
- Un titre de séjour ou de voyage
- Un visa

[En cas de doute ou de besoin, vous pouvez néanmoins vous rapprocher de votre mairie pour une assistance ou contacter un lieu d'assistance France-service proche.](#)



Information

Code de l'urbanisme : quelles autorisations, pour quels travaux ?

01. Terrasse non couverte de plain-pied

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélévée et/ou avec fondation profonde et/ou < à 5m² : **aucune formalité**
- Surélévée et/ou avec fondation profonde < à 20m² : **déclaration préalable**
- Surélévée et/ou avec fondation profonde > à 20m² : **permis de construire**

03. Rénovation de toiture : déclaration préalable

12. Piscine

- **Non couverte/couverture ≤ à 1,80m de hauteur :**
 - Bassin ≤ à 10m² : **aucune formalité**
 - Bassin ≤ à 100m² : **déclaration préalable**
 - Bassin > à 100m² : **permis de construire**
- **Couverture > à 1,80m de hauteur :** **permis de construire**

02. Pose de panneaux solaires : déclaration préalable

04. Installation de fenêtre de toit (velux) : déclaration préalable

05. Ravalement de façade : déclaration préalable

11. Portails : déclaration préalable



06. Construction d'une pergola : déclaration préalable

10. Clotures : déclaration préalable seulement pour les cas prévus à l'article R. 421-12

09. Véranda, terrasse couverte*

- Moins de 5m² de SP ou ES : **aucune formalité**
 - Moins de 20m² de SP ou ES : **déclaration préalable**
 - Plus de 20m² de SP ou ES : **permis de construire**
- *en secteur U d'un PLU, si la SP ajoutée à celle de l'existant ne fait pas dépasser le seuil des 150m² : une DP est possible jusqu'à 40m².

07. Construction abri de jardin, local technique:

- SP ou ES comprise entre 5m² et 20m² et hauteur ≤ à 12m : **déclaration préalable**
- SP ou ES comprise entre 5m² et 20m² et hauteur > à 12m : **permis de construire**
- SP ou ES > à 20m² quelle que soit la hauteur : **permis de construire**
- SP et ES ≤ à 5m² et hauteur ≤ à 12m : **aucune formalité**
- SP et ES ≤ à 5m² et hauteur > à 12m : **déclaration préalable**

08. Garage*

- Moins de 5m² de SP ou ES : **aucune formalité**
- Moins de 20m² de SP ou ES : **déclaration préalable**
- Plus de 20m² de SP ou ES : **permis de construire**

*en secteur U d'un PLU, si la SP ajoutée à celle de l'existant ne fait pas dépasser le seuil des 150m² : une DP est possible jusqu'à 40m².

SP : superficie de plancher;
ES : emprise au sol

Document non contractuel, se référer
aux documents d'urbanisme de la
commune

ns diverses



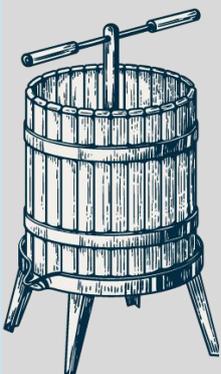
France services—Assistance aux démarches numériques

Vos guichets de proximité, à moins de 30 minutes, pour vous assister dans toutes les démarches administratives du quotidien.

- France services de **Montenois**
4 place Toussaint Louverture
- France services **Saulnot**
4 Rue des Salines
- France services **Montbéliard**
15 rue de la Petite Hollande
- France services **Sochaux**
4 Rue de la Poste
- France services de **Valentigney**
14bis Rue Gustave Courbet



Vie pratique



La salle communale, le mobilier ainsi que le local distillerie/cidrerie sont toujours à votre disposition. Les derniers tarifs et règlements sont disponibles sur le site internet de la commune :



<https://saint-julien-les-montbeliard.fr/vie-pratique/>



EAU DU
PAYS DE MONTBÉLIARD



Tarifs au 1er janvier 2024

Eau : 2,46 € TTC par m³
Assainissement : 2,03 € TTC par m³

Faits marquants 2023

Remplacement de la sonde de niveau du réservoir d'eau potable de la commune

Ça s'est passé en 2023

Extinction de l'éclairage public

Le Conseil Municipal a pris la décision, fin 2022, de lutter contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre afin de préserver notre environnement et de réduire notre impact sur la planète. Dans le même élan, il s'est engagé en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité.

Pour atteindre ces objectifs, des horloges astronomiques ont été installées et mises en service en avril 2023. Elles permettent de bénéficier de l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit.

Parallèlement, le Conseil Municipal a pris la décision de remplacer les ampoules halogènes des lampadaires par des LEDs, reconnues pour leur efficacité énergétique et leur longue durée de vie. Malheureusement, bien que notre fournisseur se soit engagé sur un délai de 15 semaines fin 2022, des ruptures d'approvisionnement retardent le remplacement.

Coût prévisionnel : 11 623 € HT

Financement : Etat (Fond Vert) 3 487 € ; SYDED 5 075 € ;
PMA 736 € ; Commune 2 325 €



Concert au Temple « Voix sans frontières »

Le 30 juin, les artistes Pascal Keller, Julie Avelange et Antoine Bossard ont enchanté le Temple de St Julien avec un très beau concert.

Au programme : des chants classiques et contemporains qui ont ravi les oreilles des spectateurs.

Ce concert offert aux habitants a été financé par la commune de St Julien.



Lancement d'une nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux secs

Afin de répondre au souhait exprimé par les habitants de St Julien lors de l'enquête en début de mandat, le Conseil Municipal a décidé de lancer une nouvelle phase d'enfouissement des réseaux secs dans la grande rue, entre le carrefour du tilleul et la sortie du village en direction de Sainte-Marie. Les travaux débuteront au printemps 2024 sous la supervision du SYDED.

Coût prévisionnel : 161 850€ HT

Financement : SYDED 52 300 € ; Orange 3375 € ;
PMA 46 697 € ; Commune 59 478 €



Actualité de nos forêts

Le climat étant désormais de plus en plus capricieux, il devient compliqué d'exploiter les bois en période hivernale sans faire de dégâts sur les sols non gelés, avec le passage des engins forestiers.

Notre nouveau garde forestier Alexis Van Eecke souhaite sensibiliser les affouagistes au risque de tassement des sols cet hiver, il sera présent au moment de la distribution des lots de bois à façonner et sera vigilant par rapport aux recommandations des bonnes pratiques.

Vente de bois 2023

Vente des bois façonnés :

- * 75 m³ de hêtre au prix d'environ 72 euros le m³
- * 101 m³ de chêne au prix d'environ 190 euros le m³
- * 54 m³ de résineux au prix d'environ 54 euros le m³.

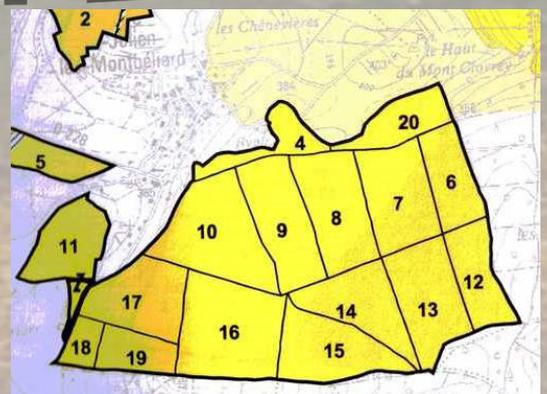
Les prix de ventes des bois en 2023 sont en baisse après une année 2022 que nous pouvons qualifier d'exceptionnelle. Ils sont revenus au niveau des années antérieures et ne semblent pas mieux s'orienter pour cette nouvelle campagne.

Vente de bois de chauffage :

La demande des habitants du village reste toujours soutenue. Au total environ 650 stères de bois ont été fabriqués.

Prévision hiver 2023-24

Cet hiver, l'exploitation des bois se fera dans les parcelles 20, 6 et 15.



Escapade gourmande

Le dimanche 14 mai 2023 a eu lieu la première escapade gourmande organisée par le Cercle des Petits Princes avec le soutien de plusieurs associations de chaque village (Sainte Marie, Echenans, Semondans, Raynans, Issans et Saint-Julien).

Cette première escapade a rassemblé plus de 50 bénévoles pour soutenir les enfants de l'école du SIVU de la Chauillère.



Environ 400 participants se sont rassemblés à la salle des fêtes de Sainte-Marie de 10h30 à 12h pour un départ toutes les 10 minutes afin de parcourir environ 9 kilomètres en pleine nature.



Six pauses gourmandes ont rythmé le trajet en présentant chacune une activité différente : des clowns, de la musique, un concert...



Une remarquable réussite qui récompense cette grande organisation qui a reçu de nombreux témoignages de satisfaction.

Rendez vous le 02 juin 2024 pour une deuxième édition de l'escapade gourmande avec toujours plus de surprises...

Le conservatoire du Pays de Montbéliard



Le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique du Pays de Montbéliard a ouvert ses portes à la rentrée 2023. accueillant environ 1 400 élèves, il emploie 80 professeurs.

Un conservatoire nouvelle génération de par sa conception architecturale, a été réalisé par le cabinet Jacques Ripault Architecture.

Avec une surface totale de 6 062 m², pour 3 741 m² de surface utile s'étendent sur 4 niveaux :

- **Niveau 0 Rez-de-chaussée** : un pôle d'accueil avec un espace de détente, une grande bibliothèque, une salle d'orchestre et un auditorium de 202 places assises.

- **Niveau 1 à 3** : Cinq pôles d'enseignement qui rassemblent des locaux pédagogiques d'enseignement de la musique : formation musicale, pratique individuelle, avec un ensemble d'espaces plus spécifiques comme des grandes salles de pratique collective, des salles de composition. L'enseignement du théâtre et de la danse comprenant des studios de danse, une salle d'expression corporelle, sans oublier les vestiaires, ainsi qu'un pôle technique et logistique.

- **Niveau 4** : un pôle pour l'administration du conservatoire offre l'espace adapté à l'équipe de gestion (bureau administratif, salle de réunion, infirmerie, espace repas).



Un nouveau look pour la programmation de concerts semestrielle.

Le conservatoire en image :

<https://www.youtube.com/watch?v=7qohhdIWvvs>

<https://www.youtube.com/watch?v=ipsOB2F9i24>

<https://www.youtube.com/watch?v=rDaglmh-L6E>



Montbel'Arts

Une association des parents d'élèves : Montbel'Arts offre de nombreux services :

<https://montbelarts.fr/services/>

Elle possède également un site et un facebook :

<https://www.facebook.com/montbelarts/>

C. BUNOD

Le coin du

POUBELLE GRISE / POUBELLE JAUNE

Après une année 2023 de transition, le 1^{er} janvier 2024 est la date de début de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI).

Attention ! Si vous avez un bac qui ne correspond pas à la grille de dotation, s'il n'est pas pucé, si vous n'avez jamais été contactés, etc. : Appeler le 03 81 31 84 99 ou rendez vous sur le site <https://www.agglo-montbeliard.fr/vivre-ici/dechets>.

A défaut contactez le secrétariat de Mairie 03 81 93 43 85, qui remontera vos réclamations aux services de PMA.

Grille de dotation bac OM

- Foyers 1 personne : bac 80L
- Foyers 2 personnes / 3 personnes : bac 120L
- Foyers 4 personnes / 5 personnes : bac 240L
- Foyers 6 personnes et + : bac 360L
- Autres : bac 770L



Au 1^{er} janvier donc, l'alternance des levées poubelles grises / poubelles jaunes se poursuivra, avec une tarification qui comprendra 12 levées annuelles des poubelles grises (6 pour une habitation secondaire) et toutes les levées des poubelles jaunes.

Le calendrier de collecte 2024 est affiché en Mairie et disponible sur le site <https://www.agglo-montbeliard.fr/vivre-ici/dechets/les-ordures-menageres>.

Rappel des principaux tarifs :

J'habite une maison ou un appartement

CAS N°1 J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES
→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération au foyer

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 pers.	volume pour 2 à 3 pers.	volume pour 4 à 5 pers.	volume pour 6 pers. et plus	cas particuliers
PART FIXE* Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	113,08 €	152,12 €	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire hors forfait (à partir de la 13 ^e levée)	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

Je suis propriétaire d'une résidence secondaire

CAS N°1 J'AI UN BAC INDIVIDUEL POUR MES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Coût facturé par Pays de Montbéliard Agglomération au propriétaire

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 pers.	volume pour 2 à 3 pers.	volume pour 4 à 5 pers.	volume pour 6 pers. et plus	cas particuliers
PART FIXE* Abonnement d'accès au service + forfait 6 levées / an	94,84 €	124,76 €	209,05 €	250,42 €	495,77€
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire hors forfait (à partir de la 7 ^e levée)	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

recyclage

Le point R

Depuis fin 2023, le point R ne comporte plus que le conteneur de verre et celui des bio-déchets.

Pour rappel : Tout dépôt d'ordures, de déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, autre que le verre ou les bio-déchets, est strictement interdit, ainsi qu'à l'extérieur des bacs de récupération. Lorsque ces derniers sont totalement remplis, les personnes venant effectuer un dépôt sont tenues de conserver l'excédent ne pouvant prendre place dans les conteneurs.

Les infractions commises sont verbalisées (contravention de 5^{ème} classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €) et un forfait de 100 € correspondant aux frais d'enlèvement sera systématiquement facturé au contrevenant.

Les déchèteries (attention carte d'accès obligatoire pour PMA et SYTEVOM)

Saint-Julien-lès-Montbéliard



■ DÉCHÈTERIES FIXES



MONTBÉLIARD La Chiffogne - Bd du 21^e Bat. de Chasseurs à Pied

SELONCOURT Route de Bondeval

VIEUX-CHARMONT Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)

VOUJEAUCOURT Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 25 mars et du 30 octobre au 31 décembre)

- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 27 mars au 28 octobre)

- lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

ATTENTION : en période estivale du 15 juillet au 14 août ou en cas de déclenchement de l'alerte canicule de niveau 3 par la Préfecture entre le 1er et le 13 juillet ou entre le 16 et le 31 août, les horaires d'accueil des déchèteries fixes seront 7 h 45 à 14 h 30.

Déchets acceptés : ampoules, batteries, bois, cartons, cartouches d'encre, déchets d'ameublement, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, extincteurs vides, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, pneus (de véhicules légers), polystyrène, produits toxiques, radiographies, vêtements (sauf dans la déchèterie de Pont-de-Roide-Vermondans).

PONT-DE-ROIIDE-VERMONDANS Route de Dambelin

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 25 mars et du 30 octobre au 31 décembre)

- lundi : 13 h 30 à 17 h 15
- mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 27 mars au 28 octobre)

- lundi : 14 h à 17 h 45
- mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

COLOMBIER-FONTAINE Rue de Saint-Maurice

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 25 mars et du 30 octobre au 31 décembre)

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 27 mars au 28 octobre)

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

Vous avez accès aux 6 déchèteries fixes de PMA,

ainsi qu'à celle de Désandans, par convention passée avec le SYTEVOM.

DÉSANDANS Rue du Cimetière

HORAIRES

Période hiver (du 1^{er} novembre au 28 février)

- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
- mardi : fermé

Période été (du 1^{er} mars au 31 octobre)

- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h
- mardi : fermé

**Attention, dernier accès autorisé
10 minutes avant la fermeture.**



Le détail complet des déchets autorisés sont sur la page : <https://sytevom.org/que-pouvez-vous-apporter-en-dechetterie--1678201852.html> du site SYTEVOM.

En ce qui concerne les déchèteries de PMA, les informations sont sur le site <https://www.agglo-montbeliard.fr/vivre-ici/dechets/les-decheteries-et-encombrants>.

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

ORDURES MÉNAGÈRES DÉCHETS RECYCLABLES ENCOMBRANTS

**ORDURES MÉNAGÈRES
LE MERCREDI
DES SEMAINES PAIRES**

Je mets mes déchets dans un sac bien fermé.
Attention les sacs au sol ne sont pas ramassés !
Les bacs à ordures ménagères non pleués ne sont pas collectés.
Bac à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5h du matin.

BAC GRIS

**DÉCHETS RECYCLABLES
LE MERCREDI
DES SEMAINES IMPAIRES**

Je mets mes déchets en vrac dans le bac (pas de déchets en sac).
Le contenu du bac sera contrôlé, si non conforme non collecté.
Bac à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5h du matin.

BAC JAUNE

**ENCOMBRANTS
SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT
AGGLO-MONTBÉLIARD.FR**

OU PAR TÉLÉPHONE AU 03 81 31 84 99
AU MOINS 48 H AVANT LE JOUR DE LA COLLECTE

Les encombrants ne doivent pas dépasser 1 m³ !
Déchets à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5h du matin.
Les encombrants doivent être visibles et accessibles au camion de ramassage (notamment lors de travaux interdisant l'accès à la rue).
Ils doivent être entreposés sans aucune gêne pour la circulation.

Le SIVU de la Chaulière

LE SIVU DE LA CHAULIERE :

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupe 6 communes (Echenans, Issans, Raynans, Saint-Julien, Sainte-Marie et Semondans) pour fournir un accueil scolaire et périscolaire de qualité sur la commune de Sainte-Marie.

POUR CONTACTER LE SIVU :

Permanence du secrétariat du SIVU, basé à la Mairie de Sainte-Marie :
Lundi, Mardi et Vendredi : de 8h à 12h.

Secrétaire: Harmony GUIHOT - Téléphone: 03.81.93.41.45

Mail: sivudelachauliere@orange.fr

LES EFFECTIFS DE L'ECOLE 2023-24 : (en date du 20/09/2023)

154 élèves , répartis ainsi :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	14	11	24	11	23	31	27

Le SIVU de la Baumette

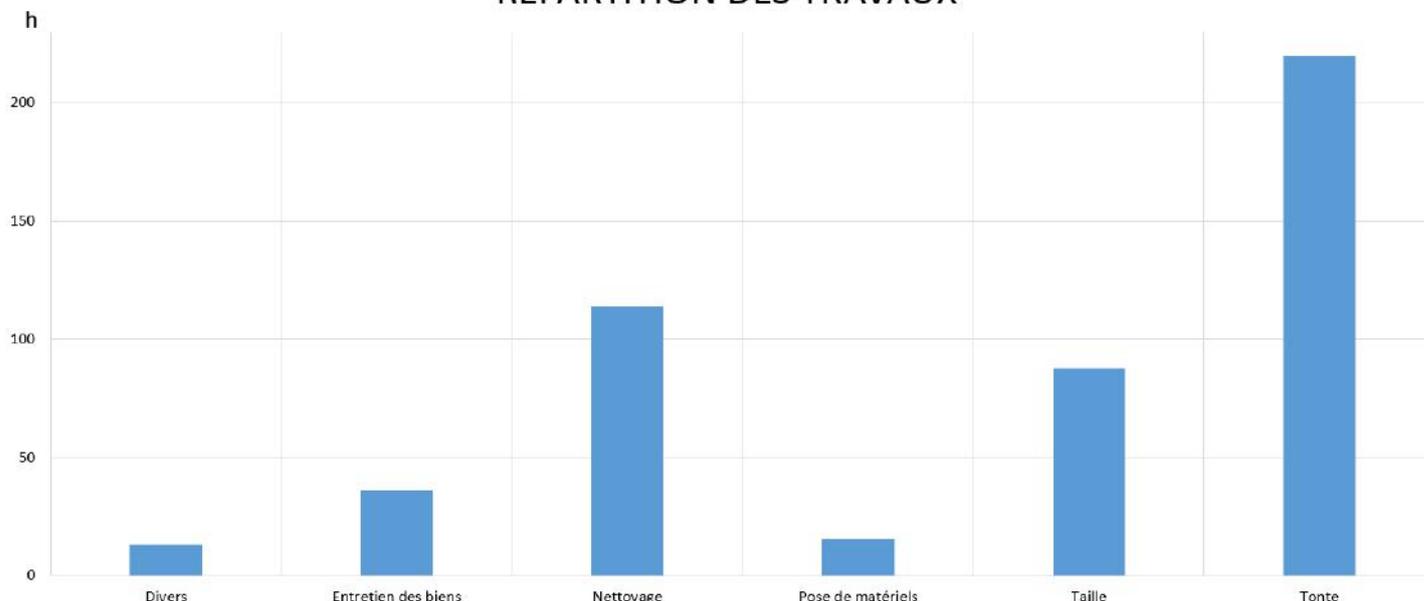
LE SIVU DE LA BAUMETTE :

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupe 5 communes (Echenans, Issans, Laire, Raynans et Saint-Julien) pour fournir un agent d'entretien partagé entre tous. Pour Saint-Julien, son temps d'intervention est de 7 heures par semaine en moyenne, avec une personne en renfort durant la période estivale.

RESUME DES TRAVAUX 2023 :

En 2023, nous avons eu à disposition l'employé du SIVU 486 heures.
Les tâches principales ont été la tonte et le débroussaillage (220h), suivi du nettoyage des voies, chemins, cimetière et point R (114h) et de la taille (88h).

REPARTITION DES TRAVAUX



PLACE AUX AS

Les Fruits de la Passion

L'association réunit 2 fois par mois des passionnées qui réalisent des ouvrages variés et de qualité.

Nous avons été sollicités par PMA en juillet 2023 afin de participer à la réalisation d'un ouvrage collectif présenté au Musée Beurnier par l'artiste Segolene Thuillart.

Ce portrait du pays de Montbéliard sera présenté lors des journées Européennes du Patrimoine 2024 (PMA capitale Française de la culture 2024).

Nous invitons tous/tes les "artistes" en sommeil à nous rejoindre pour de nouvelles réalisations.



Bonnes fêtes à tous. **Colette PACHOT**



ASSOCIATION DES ANIS DES TEMPLES DE LA VALLEE DU RUPT



L'association a été officiellement créée en octobre 1992, depuis cette date, le temple de Saint-Julien a été complètement rénové, avec dans les principaux travaux un nouveau clocher en 1994, une nouvelle toiture sur la nef en 1999 et une réhabilitation complète de l'intérieur, électricité, boiseries et peintures en 2002- 2003.

C'est ainsi que nous sommes entrés dans la phase d'entretien de notre chère église.

En 2023, avec l'aide et les compétences précieuses de M. Serge LUNIAUD, nous avons en particulier consolidé les fondations du clocher de St JULIEN façade ouest, où des absences de joints entre pierres pouvaient parfois atteindre 50 cm de profondeur.

En 2024 nous prévoyons en particulier à St JULIEN :

- Le remplacement des tuiles absentes ou cassées
- L'entretien des 2 fenêtres du clocher avec une lasure spécifique
- Le nettoyage et la peinture des ferronneries du cimetière
- etc...

Siège : 27 Rue de Lougres – 25113 Sainte-Marie



Denis Nétillard

ASSOCIATIONS



Animation Villageoise



L'association Animation Villageoise joue un rôle actif dans la vie de Saint-Julien. Chaque année, elle organise un repas annuel en octobre. Les membres concoctent un menu de saison en se fournissant auprès de producteurs locaux, régaland ainsi les papilles des participants.

Notre association participe également activement aux journées de travail de la commission environnement et à la décoration de Noël.

En 2024, si notre village est sélectionné pour accueillir un marché du soir PMA, l'association prendra en charge l'organisation de la restauration et de la buvette.

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour participer aux activités de l'association.



ACCA de SAINT JULIEN LES MONTBELIARD



L'ACCA de Saint-Julien les Montbéliard comprend 13 chasseurs qui pratiquent leur loisir sur 344ha.

Les espèces chassées sont principalement les chevreuils et les sangliers qui peuvent créer d'importants dégâts sur les parcelles agricoles et sur les terrains privés.

Les chasseurs sont en effet responsables de l'indemnisation des dégâts occasionnés par le grand gibier aux cultures agricoles. Les chasseurs de Saint-Julien les Montbéliard ont participé aux financements de ces dégâts à hauteur de 1 000 € en 2023.

Le mode de chasse pratiqué est principalement la chasse collective en battue. Elles sont organisées les samedis matin et dimanches matin du deuxième dimanche de septembre à fin février.

L'ensemble des chasseurs du Doubs ont suivi une formation à la sécurité. Ils se rendent visibles en portant des vêtements fluorescents.

Des panneaux signalent les battues sur les chemins en amont et aval des secteurs chassés.

Pour plus d'informations sur la pratique de la chasse sur la commune,

contactez Hervé BAZIN, Président au 06 08 03 35 66.



PLACE AUX AS

Les Randonneurs de la Vallée du Rupt



Contact :

03 81 96 24 96

06 82 24 26 41

jean-claude.tyrode@orange.fr

Siège social en Mairie 3 rue des Moulins 25550 RAYNANS

Adresse courrier

Chez Monsieur Jean-Claude TYRODE

14 rue Jodry

25550 BAVANS

Présentation de l'association

Nous sommes une association de randonneurs pédestres de la vallée du Rupt créée en 1991. Nous avons créé et entretenons 140 km de sentiers sur 24 communes de Montbéliard à la Haute-Saône.

Nous organisons chaque année une marche populaire le premier dimanche d'avril, le deuxième si Pâques se trouve être le premier. Cette marche est organisée à tour de rôle dans les communes sur lesquelles nous avons créé et entretenons des sentiers, si la commune dispose d'une salle permettant l'organisation d'un repas en fin de journée.

Nous organisons des randonnées qui sont ouvertes à tous, adhérents ou non, nous n'imposons pas d'assurance particulière car nous ne sommes pas une association sportive, toutefois nous conseillons aux

participants de s'assurer individuellement avec leur assurance habitation ce qui est moins coûteux que de prendre une assurance spécifique qui ne couvrirait pas les autres activités que chacun peut avoir.

Nous ne faisons pas de marche sportive, notre principe est de permettre à chacun de pratiquer la randonnée en prenant le temps de découvrir la nature et les villages traversés.

En période hivernale nous recherchons un lieu pour prendre le repas de midi (tiré du sac) dans une salle que généralement les communes mettent gracieusement à notre disposition, ceci permet d'effectuer des marches à la journée ou au choix en demi-journée (voir notre calendrier).

Le Président
Jean-Claude TYRODE

Le Tennis Club de la Vallée du Rupt



Affilié à la FFT (Fédération Française de Tennis) et équipé de 2 terrains, nous avons compté 82 licenciés en 2023. Possédant également une section sport et santé, le club est accessible aux habitants de Saint-Julien.

Tarifs :

Licence tennis adulte : 60 €

Licence tennis jeunes : 40 €

Cours mini-tennis : 95 €

Cours gym 1 séance : 87 €

Cours gym 2 séances : 127 €



ASSOCIATIONS

Club ados PMA nord-ouest

Le club ados accueille un public adolescent âgé de 10 à 17 ans et résidant sur le secteur Nord-Ouest de PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) Montenois, Echenans, Présentevillers, Dung, Saint-Julien, Sainte-Marie, Semondans, Raynans, Issans et Allondans.

Il est ouvert les mercredis après-midi, vendredis soir et parfois les samedis en fonction des opportunités ainsi que pendant les différentes périodes de vacances scolaires.

Les horaires et les lieux sont définis en fonction des activités programmées et des flyers sont distribués aux Mairies, jeunes et parents par mail afin qu'ils puissent s'inscrire.

Chaque jeune participant au club ados à l'opportunité d'être récupéré et déposé devant la Mairie de sa commune d'habitation.

Le club ados fonctionne avec activités à la carte, mais aussi avec des projets.



Les projets à venir en 2024 :

- ◆ Projet comédie musicale
- ◆ Projet séjour
- ◆ Projet d'écriture RAP en lien avec le Moloco
- ◆ Et diverses activités (sorties, activités sportives, grands jeux, spectacle, soirées à thème...)



Le club ados reste à l'écoute de la jeunesse et essaye de mettre en place les activités et projet qu'elle désire !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

CHARPIOT Mallory Tél : 06.32.76.62.41

Mail : montenois.ados@francas-doubs.fr

Le rendez-vous du jeudi

Créée en 2019, cette association se réunit tous les jeudis de 14h30 à 16h30 à la salle du Préau, derrière le Temple de Sainte-Marie. Elle propose des activités telles que jeux de société (tarot, triomino, scrabble,...), petite randonnée, mais également des randorestos, barbecue au chalet de chasse, sortie au marché de Noël, etc...

L'inscription est ouverte à tous, moyennant une cotisation annuelle de 10 €, + 1 € par jeudi de présence pour la participation à la fourniture des boissons et gâteaux. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Eloïse GROSCLAUDE - Tél : 06.81.05.17.95

Anne-Marie JOUFFROY - Tél : 06.87.23.89.90



Environ

Petit retour sur les actions environnement de 2023

La saison a débuté, comme l'année dernière, en mars par le nettoyage des bords de route, ainsi que l'enlèvement des déchets qui ont une nouvelle fois rempli de nombreux sacs.

Lors de la corvée de mai, nous avons préparé les différents massifs et mis en place le fleurissement pour la période estivale.



La commission environnement qui s'était réunie en février avait choisi d'opter pour un fleurissement avec principalement un retour aux traditionnels géraniums dans les jardinières de la Mairie, les divers bacs et auges, plantes plus robustes et moins gourmandes en eau, pour anticiper les conditions climatiques et les restrictions à venir.



Ainsi nous avons privilégié cet été, Fuschia,

Sauge,

Gauras,



Verveine Bonariensis en mélange avec de Géraniums lierre et Zonals.

Nous avons choisi de rester dans des teintes roses et rouges.



nement

Miscanthus Sinensis, Rosiers Emera, Géraniums Rozanne, Erica et Spirées de Japon qui ont été plantés l'année précédente le long du mur s'installent doucement en laissant encore une place aux Coquelicots, Capucines, Bourraches des anciennes plantations faisant un joli mélange et laissant un peu de place à la fantaisie.

En octobre, la journée de nettoyage a été une belle journée : plantations de Chrysanthèmes et Pensées qui ont repris leur place ainsi que des bulbes. Dans les pots apparaitront des Fritillaires au printemps avec les Pensées qui persistent tout au long de l'hiver.



Les décorations de Noël sont également à l'initiative de la commission environnement. Elle les pose et les dépose pour les fêtes avec une mise en lumière de la Mairie et de la fontaine.

Chaque événement constitue également un moment convivial. Tout au long de l'année nous nous réunissons pour des temps forts qui se terminent généralement par un repas. De plus les jeudis soirs en période estivale nous nous retrouvons pour l'entretien des massifs.

La commission environnement, ouverte à tous, se réunira en début d'année pour recueillir vos suggestions et avis.

N'hésitez pas à m'en faire part également par le biais de la Mairie ou par mail : delegue@saint-julien-les-montbeliard.fr

Je tiens à remercier à nouveau Mme le Maire et l'ensemble du Conseil pour leur aide apportée aux manifestations, tous les bénévoles qui nous rejoignent et sans qui cette belle aventure ne peut se poursuivre, les habitants qui au quotidien embellissent notre cadre de vie.

Recevez tous mes vœux pour la nouvelle année

Florence Zinck pour la commission environnement



Les St Julien de France

Saint Julien de Vouvantes (Loire Atlantique)



St Julien de Vouvantes se trouve dans le nord du département de Loire Atlantique à 15 km au sud-est de Chateaubriant et 70 km au nord-est de Nantes à la limite du Maine et Loire. La commune compte un millier de Vouvantaises et Vouvantais. Elle s'étend sur un plus de 2 500 ha. Au bourg on peut trouver une dizaine de commerces et d'artisans, une vingtaine d'associations en assure l'animation.

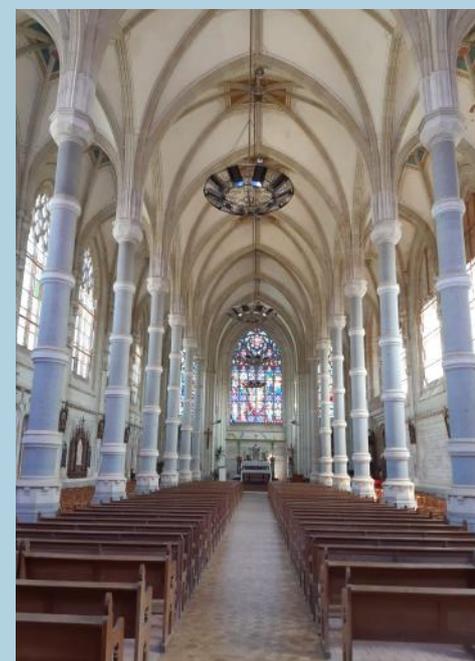
La rue principale

L'origine du nom vient d'un miracle qui aurait eu lieu dans l'église du village consacrée à St Julien. Le bourg servait d'étape sur la route des galériens de Brest à Toulon. On raconte qu'un d'entre eux pris de remords voulu prier dans l'église du village pour avoir le pardon de St Julien, il le fit avec tant de ferveur que ses chaînes tombèrent. Quand on voulut les lui remettre, elles tombèrent de nouveau et ce trois fois de suite. Le miracle arriva aux oreilles de l'évêque de Tours qui proposa au bourg (qui n'avait alors pas de nom) de prendre celui du saint. Les terres appartenant au seigneur de Vouvantes, on compléta le nom du village avec celui du seigneur.



L'église qui fut construite à la fin du XIX^{ème} siècle à la place d'un bâtiment plus petit pour accueillir les pèlerinages à St Julien est la plus grande du département après la cathédrale de Nantes.

A gauche, on peut voir la façade de l'édifice, à droite la nef



Une autre curiosité du village, sont les trois fontaines miraculeuses. L'une d'elle est sensée guérir de la fièvre, la deuxième les aveugles et la troisième les gouteux et les galeux. On y accède par un sentier ombragé qui passe à proximité d'un ancien lavoir bâti au fil de l'eau le long d'un petit ruisseau.

En visitant le village, on peut voir quelques bâtiments anciens dont le manoir de la Briais (XVI^{ème}), la chapelle Ste Anne, bâtie en 1641 ou la maison des Trois Rois. On peut aussi prendre le sentier des fontaines qui permet une balade d'environ 1 heure autour du village qui passe le long de l'étang Au-delà de l'Eau.



Les trois fontaines miraculeuses



L'ancien lavoir dans son écrin de verdure



L'abside de l'église St Julien vue depuis l'étang Au-Delà de l'Eau.

Métiers d'hier et d'aujourd'hui

Le Forgeron.

Le forgeron créateur mythique.

Le thème de la forge et de la métallurgie, considérées comme des arts qui relèvent du sacré, se retrouve dans différentes traditions.

Les mythologies ont élevé le métallurgiste et le forgeron au rang de personnage mythique ou divin. Dans les différentes traditions, on attribue aux forgerons des pouvoirs surnaturels, magiques et spirituels. Comme les dieux forgerons, les artisans du métal peuvent utiliser ces forces pour ou contre les êtres humains ou les divinités. Parfois leur labour s'identifie à de la sorcellerie, ce qui les rend redoutables.

Parfois, l'origine de l'être humain lui-même relève d'un forgeron primordial qui peut œuvrer aux côtés du Créateur, organiser le monde créé. Selon la Genèse, Tubalcaïn descendant de Caïn (2975 av J C) serait l'inventeur des métaux. Ce forgeron biblique est considéré comme l'ancêtre des forgerons.

Dans de nombreuses cultures ancestrales ou traditionnelles, les artisans qui travaillent les métaux ont souvent un statut particulier dans la société. Forge et forgeron sont étroitement liés à la puissance du feu souterrain et aux entrailles de la terre d'où proviennent les minerais.



Le métier de forgeron.

L'un des talents de l'être humain qui le différencie de l'animal est l'utilisation de l'outil, mais surtout la faculté de fabriquer des outils. Or, c'est le feu qui permet de libérer l'homme, non seulement en lui permettant de se chauffer et de cuire ses aliments, mais aussi de fabriquer des objets comme la poterie d'abord puis le travail du métal.

Les grandes périodes de l'humanité sont divisées par la maîtrise des différents métaux. Ainsi, nous sommes passés de l'âge de pierre à l'âge du bronze, puis à celui du fer. Cette évolution s'est faite autour d'un contrôle de plus en plus fin du feu et des foyers et intrinsèquement, des températures que l'on pouvait atteindre et donc, des métaux que l'on pouvait modeler à volonté.

En -5000, l'homme découvre le cuivre qui se trouve facilement en surface et surtout commence à fondre vers 1000°. Or, à cette époque, on savait déjà construire des fours qui permettaient d'atteindre des températures proches et donc de façonner le métal à volonté.

Pendant quasi 2000 ans, le travail du cuivre va se répandre, tout d'abord en Mésopotamie, puis à travers tout l'Orient et jusqu'en Europe et en Asie. Le métal va ainsi connaître un essor croissant et être de plus en plus utilisé, que ce soit pour les armes mais aussi pour les bijoux. L'Égypte est alors à la pointe de ces techniques comme le prouvent les vestiges retrouvés depuis.

A partir de -3000 on découvre le mélange cuivre étain ou arsenic permet d'obtenir un mélange plus résistant : le bronze avec lequel on fabrique des outils de toutes sortes. Le métal est alors fondu, coulé et moulé puis travaillé à froid avec des ciseaux et des poinçons.



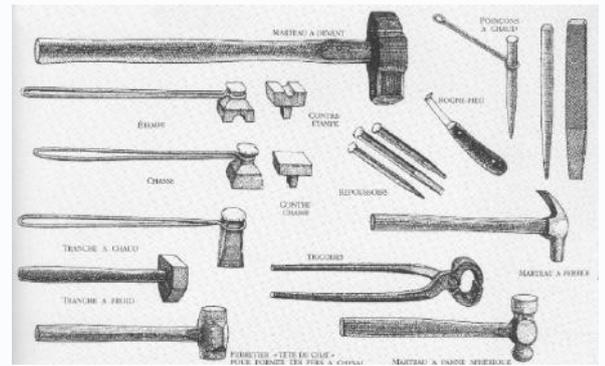
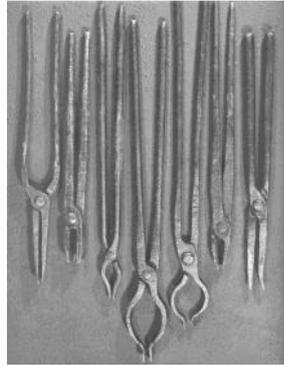
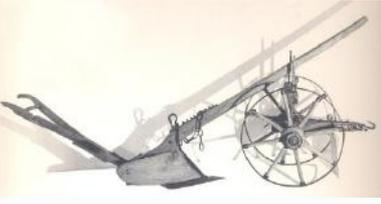
A partir de -800 le fer fait son apparition. Il n'y a plus besoin de le faire fondre pour le couler, un martelage à chaud permet de le travailler à volonté en battant le métal rouge au marteau sur l'enclume.

Les forgerons doivent se réinventer et leurs outils évoluer aussi. Pour pouvoir tenir le métal chaud des tenailles vont être créées et surtout, les deux outils emblématiques du forgeron : l'enclume et le marteau en fer.

Le fer forgé va radicalement changer le paysage urbain, mais aussi permettre de réelles avancées comme le cerclage des roues et l'ancêtre du fer à cheval.

Les Gaulois vont se faire remarquer par leur maîtrise de la forge et vont faire évoluer à la fois la forge et l'enclume. Jusqu'alors les forgerons travaillaient assis sur une enclume en bois ou en pierre, mais les Gaulois vont poser l'enclume sur un billot de bois et travailler debout pour avoir plus de force.

Le travail du fer va peu à peu évoluer avec le temps et les outils du Moyen-âge ressemblent fortement à ceux de l'antiquité, et n'évolueront plus jusqu'à aujourd'hui. Les pinces, marteaux et ciseaux, griffes et autres masses vont se diversifier et s'affiner. En deux millénaires les outils n'évoluent que très peu. Mais c'est surtout le rôle du forgeron qui va prendre de plus en plus d'importance. Aucun village ne pourra se développer sans son professionnel du métal. Avec l'apparition du fer à cheval, le forgeron devient aussi maréchal-ferrant et totalement vital. Les évolutions vont alors surtout toucher les forges, de plus en plus efficaces et surtout les matériaux utilisés. Le bois ne sert plus, on utilise alors essentiellement du charbon de bois, mais surtout la houille.



Les pièces à travailler sont chauffées sur un brasier de charbon et le feu est entretenu par une soufflerie reliée à une tuyère.



Avec la révolution industrielle au début du XX^{ème} siècle, le rôle du forgeron va décliner, mais jusque dans les années 50, il occupera encore une place centrale dans les campagnes. Avec le progrès, il ne fabrique plus d'appareils agricoles, il les répare et entretient l'outillage.

L'arrivée des tracteurs et la soudure électrique que maîtrise tout de suite les agriculteurs sonnent le glas des forgerons et le métier va quasiment disparaître au profit de la forge d'art qui va considérablement se développer. Certains forgerons se reconvertissent en vendeurs de tracteurs. Ce fut le cas à Montbéliard avec l'ouverture d'une concession Renault.

Le forgeron va alors réaliser des grilles, des garde-corps, des rampes d'escalier et aussi de petits objets décoratifs et du mobilier, et restaurer les monuments historiques.



Ces deux pages étant réservées à la présentation des vieux métiers, il n'y a été traité que du travail de l'artisan forgeron-

ferronnier. La forge industrielle a donc été laissée de côté. La science des métaux met à contribution un large panel de métiers qui répondent à la vaste demande des secteurs industriels du monde moderne. Ses acteurs sont : la fonderie, la sidérurgie, la métallurgie, la chaudronnerie, la métallerie. Des ancestraux coups de marteaux jusqu'au cœur flamboyant des hauts fourneaux, le domptage et l'ouvrage du fer continuent d'être les piliers majeurs et incontournables de notre civilisation.

Jeu, casse-tête et divertissement

Jeu, casse-tête et divertissement

Notre langue Française Ah que de termes imagés

Que vous soyez fiers comme un coq, fort comme un bœuf, têtu comme un âne, malin comme un singe, ou simplement un chaud lapin, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenus chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon, frais comme un gardon, mais pas un chat ! Vous faites le pied de grue vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin.

Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc-émissaire qui vous a obtenu ce rancard, cette tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon vous l'a certifié : cette poule a du chien, une vraie panthère ! C'est sûr ! Vous serez un crapaud mort d'amour.

Tout de même, elle vous traite comme un chien et vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand cette fine mouche arrive.

Bon ! Vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris malgré son cou de cygne et sa crinière de lion est en fait aussi plate qu'une limande !

Myope comme une taupe elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine....

Une vraie peau de vache, quoi ! Et vous êtes fait comme un rat...

Mais vous roulez des yeux de merlan frit et du coup vous êtes rouge comme une écrevisse et restez muet comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau et de verser des larmes de crocodile.

Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventer une fièvre de cheval, ce qui vous permet de filer comme un lièvre. Ce n'est pas que vous êtes une poule mouillée mais vous ne voulez pas être le dindon de la farce. Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, il ne faut pas vous prendre pour un pigeon car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie. Et puis cela aurait servi à quoi de vous regarder comme des chiens de faïence ? Après tout, revenons à nos moutons, vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter....

ET VOUS POUVEZ EN TROUVER D'AUTRES.....



La quatrième syllabe

Trouver une même syllabe permettant de terminer les trois mots.

PRI COU SAU	} ...	SAT VAR SOC	}	SABL BANN SAUC	}
TAP CIR LOU	} ...	BRON ETAN PLAN	} ...	GAMB POMP SELL	}
GOU CHA STY	} ...	MEN CAR LIN	}	MARS PING SELL	} ...
FRI POU CRE	} ...	PRE SOM PLU	}	PRE REPO ATTE	}
TAN QUA BUN	} ...	RES DOU MOR	}	SEME CADA MINI	}

RÉSULTATS (on ne triche pas !)
 Première colonne : VER, EUR, LET, PEE, KER
 Deuxième colonne : IETE, CHE, OTTE, MIER, ILLE
 Troisième colonne : IERE, ETTE, OIN, NDRE, STRE

Saint Julien croisés

Horizontal

3. Édifice du culte protestant
6. Ruminant local
8. Horloge du XVIIe
9. Habitant d'ici
11. Pièce d'eau proche
12. On y lavait son linge sale

Vertical

1. Haut-lieu de l'administration municipale
2. Dernier repos
4. Pourvoyeur de nourritures
5. Ancienne maison de taxation
7. Résidence du curé
10. Bol d'oxygène

RÉSULTATS (on ne triche pas !)
 1 : MAIRIE 2 : CIMETIERE 3 : TEMPLE 4 : FERMIER
 5 : PERCEPTION 6 : MONTBELARDE 7 : PRESBYTERE
 8 : CADRAN SOLAIRE 9 : LIMOSIN 10 : FORET
 11 : ETANG 12 : LAVOIR

Le train de la vie

A la naissance, on monte dans le train et on rencontre nos parents.

Et on croit qu'ils voyageront toujours avec nous.

**Pourtant, à une station, nos parents descendront du train,
nous laissant seuls continuer le voyage...**

**Au fur et à mesure que le temps passe,
d'autres personnes montent dans le train.**

**Et ils seront importants : notre fratrie, amis, enfants,
même l'amour de notre vie.**

**Beaucoup démissionneront (même l'amour de notre vie)
et laisseront un vide plus ou moins grand.**

**D'autres seront si discrets
qu'on ne réalisera pas qu'ils ont quitté leurs sièges.**

**Ce voyage en train sera plein de joies, de peines, d'attentes,
de bonjours, d'au-revoir et d'adieux.**

**Le succès est d'avoir de bonnes relations avec tous les passagers
pourvu qu'on donne le meilleur de nous-mêmes.**

On ne sait pas à quelle station nous descendrons.

Donc vivons heureux, aimons et pardonnons !

**Il est important de le faire, car lorsque nous descendrons du train,
nous devrions ne laisser que des beaux souvenirs à ceux qui continuent leur
voyage...**

**Soyons heureux avec ce que nous avons et remercions le ciel de ce voyage
fantastique.**

Aussi, merci d'être un des passagers de mon train.

**Et si je dois descendre à la prochaine station,
je suis content d'avoir fait un bout de chemin avec vous !**

**Je veux dire à chaque personne qui lira ce texte que « je vous remercie d'être
dans ma vie et de voyager dans mon train. »**